

## **Le nautisme constitue une activité essentielle pour l'économie touristique de la Corse**

Avec 1 000 km de côtes, la Corse est l'endroit rêvé des amateurs de nautisme. Elle souhaite s'imposer comme une destination nautique de premier rang tout en préservant son environnement.

La stratégie de la région corse est de faire de l'île de Beauté un site de référence en matière de gestion portuaire avec des équipements pilotes privilégiant le développement durable au service de l'économie nautique insulaire.

C'est tout l'enjeu de la réflexion conduite par l'Agence du Tourisme de la Corse déclinée dans sa nouvelle stratégie sur le nautisme.

E-technologies, développement durable, grands événements nautiques vont ainsi constituer l'armature de son action.

L'Agence du Tourisme de la Corse est particulièrement impliquée dans l'ingénierie et le soutien aux projets d'investissement dans la filière nautique. Celle-ci contribue à la fois à la structuration touristique des stations et à l'étalement de l'activité dans le temps et génère une véritable économie sur le territoire.

Les actions développées en partenariat avec l'Etat et Union Européenne consistent à :

- Moderniser et créer de nouveaux anneaux dans les ports existants,
- Développer les mouillages organisés comme offre alternative aux mouillages « sauvages ».

L'Agence du Tourisme de la Corse a géré sur le Contrat de Plan Etat-Région 2008-2013 un Volet Nautisme destiné aux communes et intercommunalités. Sur cette période, les objectifs fixés par la politique régionale consistaient à développer plus de 2000 postes à quai supplémentaires et à organiser 1000 places de mouillages autour de l'île.

## Comment l'Agence du Tourisme de la Corse est-elle intervenue sur la filière nautique

### Elle a cofinancé des études

Pour cette période, sur les 16 études d'impact ou de faisabilité pour l'installation de mouillages, extension ou modernisation de ports ou création de port à sec, 9 études sont achevées. Six d'entre elles pourraient avoir pour suite d'importants travaux de restructuration dans les ports, 1 pour un port à sec et 8 concerneraient la création ou reconfiguration de mouillages organisés.

- **Sari Solenzara** : Coût total : 385 000 € **dont ATC : 191 087,72€**
- **Zonza** : Coût total : 60 000 € **dont ATC : 6 000€** Etat : 6 000€
- **Bonifacio** : Coût total : 49 600 € **dont ATC : 9 000€** Etat : 10 840€
- **Calcatoggio** : Coût total : 100 000 € **dont Etat : 56 654€**
- **Lecci** : Coût total : 60 000 € **dont ATC : 34 384,80€**
- **PVC** : Coût total : 110 550 € **dont ATC : 41 124,60€**
- **Bonifacio** : Coût total : 34 495 € **dont ATC : 13 398€**
- **Serra di Ferro** : Coût total : 160 000 € **dont ATC : 96 000€**
- **Ile Rousse** : Coût total : 240 000 € **dont ATC : 63 161€**
- **Coti Chiavari** : Coût total 94 140 € **dont ATC : 14 651,16€** Etat : 13 176,17€
- **CC Côte des Nacres** Coût total : 90 100 € **dont ATC : 41 366,45€**
- **Rogliano** : Coût total : 200 000 € **dont Etat : 63 312€**
- **Aleria** : Coût total : 200 000 € **dont Etat : 66 166,59€**
- **Pianottoli Caldarello** : Coût total : 12 375 € **ATC : 7 425€**
- **Bonifacio** : Coût total : 202 000 € **dont ATC : 18 180€** Etat : 3 030€
- **Coti Chiavari** : Coût total : 38 180 € **dont ATC : 15 697€**

### Elle a accompagné la création de mouillages organisés

C'est une solution pour réguler le mouillage forain. Cependant « la création de Zone de Mouillages et d'Equipements Légers ne doit pas être considérée comme un moyen de délester les ports à flots. En effet le mouillage n'a pas vocation à répondre à l'insuffisance des places dans les ports, il doit rester une pratique temporaire ».<sup>1</sup>

**Sur les 1000 places de mouillage prévues, ce sont 516 qui ont été créées entre 2008 et 2013 ; d'autres sont à venir faisant suite aux études en cours d'achèvement.**

- **Osani** : Réorganisation des mouillages (+ 7 places total : 83 bouées)
- **Grossetto Prugna** : Installation d'une zone de mouillage (84 à la plage de la Viva et 50 places face à l'ancien quai militaire)
- **Calcatoggio** : Création d'une zone de mouillages sur le site d'Orcino (167 bouées)
- **Serra di Ferro** : Augmentation de la capacité de mouillages (+ 60 bouées pour un total de 182)

### Elle a aidé à la création d'un nouveau port

---

<sup>1</sup> (CETE, Méditerranée, 2010).

Les possibilités d'aménagement de nouveaux sites sont limitées : coût élevé, complexité et longueur des procédures, volonté de préservation des milieux et des sites.

Il n'existe qu'un seul projet de création ex nihilo : celui de Vico Sagone, débuté en 2009 et soldé en 2015. Coût total éligible 380 000 € **ATC : 86 935,74€** Etat : 86 935,74€

### **Elle a accompagné l'extension, la modernisation et le réaménagement des ports de plaisance**

**10 projets** ont donné lieu à d'importants travaux de modernisation et de requalification dans 8 ports : Rogliano, Propriano, Serra di Ferro, Bastia-Toga, Taverna, Bonifacio, Saint Florent et Brando.

#### **Focus sur deux projets :**

**Propriano** : Un 1er projet a porté sur la partie terrestre du port avec des travaux de voirie et réseau d'aménagements extérieurs, de construction de sanitaires pour les plaisanciers, de construction d'un local d'accueil pour la station d'avitaillement, de construction d'un local-poubelle et l'achèvement des boutiques.

Coût total : 1 538 677,20 € Intervention Etat : 476 311,80 €

**Intervention Région-ATC : 230 801,40 €**

Un 2ème projet, qui devrait s'achever prochainement, porte sur une restructuration du plan d'eau pour une création de 99 places (sécurisation, réfection et stabilisation de quais, reconfiguration de bassins, installation de pannes et pontons avec système d'amarrage).

Coût total 3 778 436,80 € Etat : 774 359,20 € soit 20,49 %

**ATC: 774 359,20 € soit 20,49 %**

**Serra di Ferro** : Un 1<sup>er</sup> projet s'est attaché à la modernisation de 3 appontements existants pour une augmentation de la capacité d'accueil de 76 places.

Coût total : 160 000 € Intervention

**Région-ATC : 96 000 €**

Un 2<sup>ème</sup> projet a permis la restructuration du port avec la création de 58 places supplémentaires par la mise en sécurité du port (renforcement de digue et construction d'une contre-digue, réorientation de la cale de mise à l'eau dans une zone plus abritée), les équipements et la modernisation des postes à quai et l'aménagement de l'arrière-port en voirie et parking.

Coût total : 2 508 707 € Intervention Etat : 683 744 € Intervention

**Région-ATC : 568 751,60 €**

### **Récapitulatif CPER**

**Objectifs du plan nautique de 2005** (pour la période 2008-2013):

- 2000 anneaux
- 1000 places de mouillages

**Réalisé sur 2008-2013 :**

- Nombre de dossiers engagés : 31 (21 pour études, 10 pour travaux)
- Nombre d'anneaux créés : 293
- Nombre de places de mouillage créées : 516
- Nombre de ports concernés : 10 ports
- Nombre de communes concernées : 10 communes et 1 communauté de communes

**Volume de travaux et études engagé** : 18,2 millions d'euros

Part Etat : 4 millions d'euros

Part Région-ATC : 4 millions d'euros

## Le guide des aides de l'ATC

L'ATC possède un dispositif de soutien aux filières structurantes dans son Guide des Aides.

### La mesure 3.2 qui concerne les espaces littoraux

Cette mesure permet d'organiser prioritairement des espaces et sites à caractère patrimonial et paysager à vocation touristique, en zone littorale, en vue de soutenir la création ou la requalification de projets d'investissements intégrés d'aménagement, à maîtrise d'ouvrage publique, s'inscrivant dans des démarches écotouristiques durables.

L'ATC s'emploie à soutenir par des actions ciblées l'aménagement, la valorisation et la gestion d'espaces littoraux s'appuyant à la fois sur les potentialités, spécificités et richesses patrimoniales et identitaires.

Les projets d'investissement proposés doivent conduire à l'émergence d'initiatives locales relevant d'approches intégrées, permettant une mise en tourisme durable des espaces et sites dédiés dans le respect des réglementations en vigueur encadrant leurs usages et utilisations.

**La commune de Pino a bénéficié de cette mesure pour la revalorisation urbanistique et paysagère de la marine de Scalo (consolidation du quai, aménagement d'une zone de stockage des embarcations à sec).**

La 2<sup>ème</sup> tranche des travaux, instruite fin 2013, est estimée à 52 564 €, avec une intervention financière de l'ATC de 42 051 € (soit 80 %).

### Mesure 5.1.1 relative à l'augmentation et l'optimisation des capacités d'accueil

Les études de faisabilité pour obtention des autorisations de travaux, sont indispensables à de futures réalisations implantées sur le DPM : études d'impact, de technique, financière... Les travaux d'optimisation, reconfiguration de l'accueil, reconversion de bassin, ou solution à terre sont financés jusqu'à 30%.

**Les communes de Pietrosella et Bonifacio ont bénéficié de cette mesure, avec un financement de l'ATC de l'ordre de 119 985 €**

### Mesure 5.1.2 qui concerne la création ou la reconfiguration de mouillages

L'objectif de cette mesure du guide aides de l'ATC est double : il s'agit à la fois d'adapter les mouillages organisés existants à la fréquentation du bassin et d'encourager la réalisation de nouveaux mouillages, dans un souci de préserver l'impact de la fréquentation sur les masses d'eau littorale comme dans les milieux. **Les études** préalables et les travaux sont financés à 30% jusqu'au taux de dotation quinquennale.

**La Communauté de communes de la Côte des Nacres, la Communauté d'agglomération du Pays Ajaccien, les communes de Sartène et Galeria ont bénéficié de cette mesure, avec un financement de l'ATC à hauteur de 398 063 €**

### Mesure 5.1.3 relative à la restructuration des ports de plaisance

Les projets d'investissement concernent la requalification des liaisons port-centre urbain, la sécurisation de l'équipement dans la perspective du développement de la capacité d'accueil, la modernisation des équipements sur le plan d'eau, le traitement paysager, l'évolution des systèmes de gestion à la capitainerie.

**Les communes de Pianottoli-Caldarello, Galeria, Sartène et Propiano, ont bénéficié de cette mesure. Avec un financement de l'ATC à hauteur de 408 872 €**

**L'Agence du Tourisme de la Corse met en œuvre des actions concertées en faveur de la structuration et du développement de la filière nautique**

#### **Une Action Collective avec l'Union des Ports de Plaisance Corses**

Le programme d'Actions 2012-2014 visait à développer le marketing territorial de structuration et de promotion d'une offre nautique d'excellence sur la période 2012-2014, avec la participation financière de l'ATC à hauteur de **40 752,26 €**.

#### **L'objectif de l'Action Collective actuelle vise à :**

- Diversifier la clientèle en direction des marchés nord européen et italien,
- Prospector le segment de la grande plaisance et optimiser l'espace portuaire,
- développer des outils web de promotion et de structuration de l'offre.

**Son montant est estimé à 428 000 €, avec une participation financière de 50 % pour l'ATC, soit 214 000 €.**

#### **Une Action Collective avec les partenaires de la Plongée sous-marine**

Une Convention cadre, signée en mars 2012 entre l'ATC et le Comité Régional Corse de Plongée, entérinait un programme d'actions sur la période 2012-2015 que le partenaire Comité Régional Corse de Plongée sous-marine s'engageait à mettre en œuvre. Les axes d'intervention étaient les suivants : la création et animation du réseau des acteurs et partenaires de la filière pour construire les produits de l'innovation ; Animation, gestion, coordination des actions collectives régionales ; Création d'une plateforme web, de communication, d'échanges, de marketing (portail commun du Comité Régional) ; Actions de communication et de promotion en partenariats avec des évènementiels régionaux ; Recherche et exploitation de nouveaux marchés « manifestations extérieures » ; Mise en œuvre d'une « Rendez-vous annuel Eductour Plongée » des prescripteurs nationaux et Européens ; Outils de communication innovants.

**Le budget prévisionnel triennal du programme s'élève à 603 000 €, avec une intervention financière de l'ATC à hauteur 50% soit 301 500 € de 2012 à 2015.**